AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE ET A TEMPS COMPLET CONCLU LE 31 JANVIER 2022

ENTRE LES SOUSSIGNES:

> SARL D13 STUDIO CREATION

Représentée par Monsieur EGGRICKX Thibaut Dont le siège social se situe 16, rue Général Caré à MONTIGNY-LES-METZ (57950) N° SIRET : 538290685 00048

Compte URSSAF ; 417 441 992 203.

D'UNE PART

ET

Monsieur GALAFU Kévin

Né le 09 octobre 1993 à THIONVILLE (57) Demeurant ; 18, Grand'Rue à KUNTZIG (57970)

De nationalité française,

N° Sécurité sociale : 1 93 10 57 672 278 57.

D'AUTRE PART

IL EST RAPPELE CE QUI SUIT:

Monsieur GALAFU Kévin a été embauché à partir du 1^{er} février 2022 pour une durée déterminée minimale allant jusqu'au 31 juillet 2022, en tant que Développeur Full Stack, ETAM Position 2.3, Coefficient 355, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité. Il est convenu de modifier le contrat comme suit :

❖ Article 1 - Durée et objet du contrat

Compte tenu de la prolongation de l'accroissement et des départs en congés, il est convenu de prolonger le contrat jusqu'au 31 janvier 2023.

❖ Article 2 - Obligations professionnelles

Les autres clauses du contrat du 31 janvier 2022 demeurent inchangées.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties.

A MONTIGNY-LES-METZ Le 1^{er} juillet 2022.

Monsieur EGGRICKX Thibaut

Monsieur GALAFU Kévin

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : «Lu et approuvé».

Lu et approuvé